

LE COURRIER DU SNALC CRÉTEIL

Trimestriel
N°66
mars 2011



ACHARNEMENT PÉDAGOGIQUE

Je vous propose aujourd'hui de nous pencher sur le fameux tour que PISA a fait à notre École. Au-delà des inévitables reproches que l'on peut faire à cette étude internationale, il faut bien aussi lui accorder un réel mérite : elle mesure sans équivoque l'évolution de la situation des pays concernés au cours du temps. Et concernant cet aspect, le doute n'est plus permis, même si l'on peut s'en satisfaire, comme le Ministère: c'est une stabilisation de notre pays dans la médiocrité.

Car enfin, quelles conclusions désagréables notre système s'est-il vu cracher à la figure par les résultats 2009 ? La réponse est à la fois simple et cruelle. Malgré les avancées glorieuses des « sciences de l'éducation », le niveau des élèves les plus faibles s'effondre, alors que leur nombre augmente ! Si la moyenne nationale se stabilise en effet, ce n'est que grâce à une (toute) petite élite – *horresco referens* – qui parvient à compenser l'insuffisance de la majorité par son excellence ! **La preuve est faite, s'il en était besoin, que la massification est tout le contraire de la démocratisation.**

Ne serait-il pas temps d'accuser les pédagogies inductives dont l'effet néfaste a été maintes fois démontré par des études anglo-saxonnes, qui n'ont hélas pas droit de cité en France. Ces pédagogies frelatées restent chez nous l'alpha et l'oméga de l'enseignement, tandis que les pédagogies directives, qualifiées de frontales par leurs opposants, sont vouées aux gémonies. Les mêmes études prouvent pourtant leur supériorité, en particulier auprès des élèves issus de milieux défavorisés !

Que cache donc tant d'aveuglement ? Pourquoi cet acharnement pédagogique ? La réponse saute hélas aux yeux de qui les ouvre : on veut en haut lieu confiner les classes moyennes et populaires dans leur condition, et réserver le Savoir – et surtout le Pouvoir, qui en découle – à quelques *happy few*, à commencer par les enfants de nos élites actuelles, qui n'ont que faire du collège unique et du lycée du vide. **Les mêmes qui déplorent dans les médias la panne de l'ascenseur social s'emploient à en couper les câbles !**

Voilà donc pourquoi on persiste à maintenir dans les classes des collèges et des lycées des élèves ingérables ; voilà pourquoi, réforme après réforme, on vide les programmes de leur substance ; voilà enfin pourquoi l'on s'accroche à des pédagogies inefficaces, promues par des idiots utiles qui ont, en plus, l'avantage d'être qualifiés de progressistes.

L'acharnement pédagogique, contrairement à son cousin thérapeutique, a pour but inavoué de tuer le malade. Pour faire pièce à ce dessein dont l'accomplissement se fait chaque jour plus proche, **il est plus que jamais nécessaire de soutenir le SNALC et la CSEN-FGAF.**

Le 20 octobre 2011,

Votez SNALC pour les CAPA-CAPN !

Votez CSEN-FGAF pour les Comités Techniques !

Loïc VATIN, Président du SNALC-Créteil

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
CPPAP n°0211S07732 ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage

MELUN CDIS



Déposé le 28/03/2011

Éditorial	p. 1
Le SNALC à votre service ...	p. 2
Hors- Classe: mode d'emploi	p. 2
Congrès de printemps	p. 2
Élections professionnelles	p. 3
La CSEN à Créteil	p. 3
Réflexion	p. 4
Site internet	p.4



Directeur de publication

Annette TAFFIN
1, rue Augereau
77000 MELUN

Imprimeur

Imprimerie Azaprim
ZAC du Gué Langlois
77600 BUSSY-ST-MARTIN

HORS-CLASSES: MODE D'EMPLOI

Les commissions pour le passage à la hors-classe approchent. Depuis quelques années **il n'y a pas à candidater pour l'obtenir, tout le monde participe d'office**. Selon le rectorat, tous les chefs d'établissement ont l'**obligation de faire connaître** aux enseignants des 10ème et 11ème échelon (dans l'académie de Créteil, jusqu'à présent l'accent est mis sur l'ancienneté et personne n'a accédé à la hors-classe avant ces échelons) l'appréciation qu'ils comptent soumettre à l'autorité rectorale: avis défavorable (0 point), avis réservé(5 points), avis favorable (10 points) ou avis très favorable (20 points). Ce n'est donc pas une évaluation simplement formelle.

Cette appréciation peut être contestée mais, pour cela, il faut la connaître dans les délais (mars-avril). **N'hésitez donc pas à insister auprès de votre chef d'établissement et à nous signaler toute difficulté qu'opposerait celui-ci. Sachez qu'il n'y a pas de quota par établissement, argument fallacieux souvent utilisé par les chefs d'établissement qui ne veulent pas valoriser un de leurs enseignants.**

Plus nous aurons connaissance de cas de refus de transmission d'information, plus nous pourrons agir en commission pour que le rectorat soit plus exigeant quant à la mise en pratique efficiente d'une telle communication.

Olivier DURAND, Commissaire paritaire

Dates prévues par le rectorat (sous réserve de modifications) :

Actuellement la CAPA est prévue le 12/06. N'hésitez pas à consulter notre site où les modifications éventuelles vous sont communiquées :

<http://snalc.creteil.free.fr>

☆ <http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

☎ 09 53 77 86 60

☎ 09 58 77 86 60

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France

94880 NOISEAU

Contacts Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

☎ 01 46 74 00 64

✉ louis.e@bbox.fr

Alain ERDELY

✉ alnath.erdely@free.fr

IUFM:

Ludovic GELLÉ

✉ ludovicgelle@ac-creteil.fr

Avez-vous communiqué votre adresse électronique au SNALC ?

Dans le doute, faites-le vite : vous aurez l'information syndicale dans les meilleurs délais ; nous répondrons à vos préoccupations plus rapidement.

snalc.creteil@gmail.com

CONGRES ACADÉMIQUE DE PRINTEMPS

Dans le cadre de la préparation des élections du 21 octobre 2011, il nous a paru nécessaire de nous retrouver pour une journée de réflexion:

Ce congrès de printemps aura lieu **le jeudi 12 mai prochain** et se déroulera à **Moret-sur-Loing** où vous serez accueilli pour la journée.

Nous aurons le plaisir d'avoir parmi nous **dans la matinée** le Président national François Portzer et le Trésorier national Laurent Marconcini. Nul doute que la journée sera des plus intéressantes, nous vous y attendons nombreux !

PS: une navette sera organisée à partir de la gare de Souppes sur Loing pour les participants venant par le train.

INFORMATIONS CONSEILS

SNALC, 4 rue de Trévisse
75009 PARIS

M° Grands Boulevards

Tél.: 01 47 70 00 55

Courriel : info@snalc.fr

Élections professionnelles

Des élections professionnelles auront lieu le **20 octobre 2011**. Elles sont, cette année, marquées par deux nouveautés :

- Il s'agira d'élire non seulement les membres des CAPA et CAPN (commissions paritaires académiques et nationales) mais aussi les membres des CT (Comités Techniques académiques et nationaux), soit quatre scrutins simultanés !
- Le vote se fera exclusivement par voie électronique

La réforme de la loi de représentativité syndicale impose que seules les confédérations soient représentées aux CT ; ce scrutin se fera donc sur le sigle **CSEN-FGAF** (Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale – Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires), éventuellement en union avec d'autres confédérations. En revanche, les élections aux CAPA et CAPN se feront toujours sur le sigle **SNALC**...

Pour résumer :

- **CAPA-CAPN** : je vote **SNALC** !
- **CTA-CTN** : je vote pour la liste d'union **CSEN-FGAF** !

Cela vous semble inutilement compliqué ? Nous partageons votre sentiment. Vous vous demandez quel est l'objectif de tout ceci ? Nous avons la réponse : réduire au silence les syndicats contestataires comme le SNALC au profit des organisations hégémoniques, moins revendicatives, en élevant le seuil de représentativité.

Aussi, plus que jamais, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour faire connaître les positions du SNALC et inviter nos collègues à voter pour nous. Mais, plus encore, **nous avons besoin de candidats pour nos listes électorales** !

Si vous acceptez d'apparaître sur nos listes, que ce soit en position éligible ou non, contactez-nous au plus tôt! Si vous hésitez, nous sommes là pour vous renseigner sur les obligations afférentes à la charge d' élu du personnel.

POUR QUE LE SNALC VOUS SERVE ENCORE DEMAIN,
C'EST À VOUS DE LE SERVIR AUJOURD'HUI !

Le Président, Loïc VATIN

DES NOUVELLES DE LA CSEN DANS NOTRE ACADÉMIE

Dans le cadre de la préparation aux élections d'octobre prochain le bureau académique du SNALC a accueilli les représentantes des sections SNE (syndicat du 1er degré) de notre académie lors de sa dernière réunion.

Un échange de vue fructueux a débouché sur un projet de coopération pour mieux faire connaître les deux organisations syndicales. Le 20 octobre 2011, **voter pour l'École républicaine, c'est voter pour la liste d'union CSEN-FAGF** aux élections **des Comités techniques académiques et nationaux (CTA et CTN)**.

Vous pouvez contacter le SNE par son site internet : <http://sne-csen.net>

et son blog: <http://ecolinfo.blogspot.com>

Réflexion sur le redoublement

« L'art suprême de la guerre est de soumettre sans combattre »

(Sun Tzu, VI^{ème} siècle avant JC).

De la même manière qu'il existe le cantique des cantiques dans la Bible, il existe le poncif des poncifs pour l'Éducation nationale, la tarte à la crème resservie jusqu'à la nausée dans les conseils de classe, mais que l'on évoque la voix tremblante pour cause d'outrage au politiquement correct : le redoublement.

Cette doxa ne souffre aucune dissidence, aucune remise en question, jamais le moindre frémissement de contestation. : le redoublement c'est pas bien, c'est très méchant. Oser en douter, c'est même carrément pas gentil. Vous insistez ? Mon Dieu, seriez-vous au SNALC ?!

Que nous assèment les médias, par la voix des fameux « experts », toujours aussi fiers de ne strictement rien connaître au sujet ? Que le redoublement est inefficace, qu'il coûte cher, qu'il démotive et stigmatise les élèves (qui, par définition, ont une mauvaise estime d'eux-mêmes, nous dit-on).

Que voyons-nous dans nos classes, une fois les œillères idéologiques posées sur le bureau ? Exactement le contraire : des élèves sûrs d'eux, pour qui le passage est un droit, une évidence quels que soient leurs résultats. Des élèves, qui, surtout, ne voient absolument pas la nécessité de se mettre au travail. Pourquoi faire ? Lorsque l'on peut gagner une bataille sans même l'avoir livrée, on aurait bien tort de se fatiguer.

Qu'en est-il du coût ? Nos experts préférés parlent ici de millions, là de milliards comme ils évoquent des taux fantaisistes de 17 % ou de 38 % selon les humeurs. Plus le mensonge est gros... Qui a déjà vu dans sa classe 1 élève sur 5 ou plus d'un tiers redoubler enseigne probablement dans un univers parallèle. Le véritable scandale étant plutôt ce que nous coûtent les 150 000 élèves sortant sans aucune qualification du système, sans parler des 50 % d'étudiants sans réel niveau, qui, bac démonétisé en poche, vont s'échouer en fac. Après tout, nos impôts s'en chargent à travers les aides sociales ou l'ANPE (sans compter ceux qui atterrissent directement à la case prison lorsqu'ils ont sombré dans la délinquance, faute de ne jamais avoir rien appris, si ce n'est la loi du moindre effort).

Mais, chut, les « experts » ont parlé : pour les idéologues qu'ils sont, la vérité n'est supportable qu'à l'aune de ce qu'il faut absolument croire si on veut faire partie des gens biens. **Peu important les faits, seule la posture compte.** Faire face au réel, ce serait de toute façon risquer de perdre un boulot de bonimenteur professionnel grassement payé et beaucoup moins risqué que de se retrouver devant une classe. Pensez donc, elles sont pleines d'élèves...

La quasi suppression du redoublement dans les faits, et ainsi la perte de tout enjeu un tant soit peu sérieux pour l'élève le prive aussi de toute forme de rite de passage. Cette « éducation dans du coton » aboutit à « fabriquer de vieux bébés que tout le monde finit par fuir » selon le mot très juste de Chantal del Sol. Elle a raison. **C'est également la négation exacte du mérite républicain, donc de l'Égalité. De fait, ce n'est pas non plus de la pédagogie : c'est son exact contraire.**

Emmanuel PROTIN, vice-président du SNALC-Créteil



Le site du Snalc Créteil : <http://snalc.creteil.free.fr>

L'actualité de notre académie ne se résume pas au contenu de ce courrier. Pour vous tenir informé de façon plus complète au jour le jour, nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur notre site. Vous y trouverez des renseignements sur les mutations, les communiqués de presse au fur et à mesure de leur parution, les différents numéros du courrier académique, différents guides, les lettres d'information des professeurs d'E.P.S. et celles de l'enseignements professionnel et technologiques, les barèmes d'avancement, les bulletins d'adhésion, etc.

Si vous souhaitez y trouver d'autres renseignements ou participer à son contenu en nous apportant articles et/ou dessins sur l'actualité, n'hésitez pas à nous contacter au mail suivant : snalc.creteil@gmail.com